

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01**

Pont Honoré-Mercier

LES TRAVAUX VONT BON TRAIN ET LE PONT SERA ROUVERT POUR LA RENTRÉE

Montréal, le 19 août 2011 – Le ministre des Transports, M. Sam Hamad, et le ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne et député de Châteauguay, M. Pierre Moreau, ont fait le point aujourd'hui sur l'état d'avancement des travaux d'urgence pour la réouverture du pont Honoré-Mercier.

Ils ont aussi rendu public un rapport qui présente les résultats des inspections et des relevés de dommage de la portion du pont Honoré-Mercier amont (direction ouest). Pour l'occasion, ils étaient accompagnés du directeur des structures au ministère des Transports, M. Daniel Bouchard, du président-directeur général de l'Agence métropolitaine de transport, M. Joël Gauthier, et de la préfète de la MRC de Rousillon et mairesse de Châteauguay, M^{me} Nathalie Simon.

L'objectif de réouverture pour la rentrée est maintenu

Rappelons que le 14 juin dernier, le Ministère procédait à la fermeture de la structure amont du pont, le jour même après avoir été informé des plus récents résultats d'analyses soulignant la dégradation des éléments d'acier et indiquant que 10 plaques de goussets affichaient une dégradation importante. Ces plaques de goussets se trouvent au cœur de plusieurs membrures et soutiennent donc tous les éléments du pont.

La réparation de celles-ci, qui implique préalablement la conception et la fabrication de pièces d'acier, est une opération délicate. La méthode d'intervention retenue par les experts consiste à doubler la plaque actuelle. Des travaux majeurs étaient nécessaires sur 10 plaques de goussets pour permettre la réouverture de la portion amont du pont. À l'heure actuelle, les interventions vont bon train et ont cours sur plus de la moitié des goussets.

Outre les travaux de remplacement et de doublage des plaques, des réparations sont actuellement effectuées sur trois entretoises, huit membrures et une trentaine d'autres plaques de gousset. Enfin, des travaux de remplacement d'une centaine de longerons de rive aval sont effectués pour permettre l'ajout et le remplacement de glissières de sécurité.

« En fonction des travaux réalisés, de ceux en cours et de ceux à venir, je suis donc en mesure de confirmer que, à moins d'imprévu, la réouverture du pont devrait se faire après la fête du Travail, soit le mardi 6 septembre au matin. De plus, la nouvelle configuration qui sera en vigueur permettra à la fois la circulation des véhicules légers et des véhicules lourds, ce qui est une excellente nouvelle pour l'industrie du camionnage », a indiqué le ministre Hamad.

Un suivi rigoureux du rapport

Par ailleurs, et tel qu'il s'était engagé à le faire, le ministre Hamad a rendu public le rapport d'état d'avancement sur l'inspection générale de la structure amont ainsi que sur l'évaluation et les relevés de dommage qui sont limités à un groupe cible d'éléments structuraux.

Le ministère des Transports a eu l'occasion de présenter les plans d'interventions pour chacun des éléments, organisés selon leur priorité de réalisation. Dans cette optique, des interventions soutenues ont cours depuis la fermeture temporaire et partielle du pont Honoré-Mercier afin d'en permettre la réouverture à la circulation.

Mesures d'atténuation

Dès la fermeture du pont Honoré-Mercier le 14 juin dernier, le ministère des Transports et ses partenaires ont instauré certaines mesures qui ont permis d'atténuer les conséquences pour la circulation. Notons le changement de configuration des voies sur le pont et ses abords, une signalisation routière bonifiée, une offre accrue en transport collectif de même que l'ajout de stationnements incitatifs à proximité de certaines gares. De plus, l'Agence métropolitaine de transport s'assurera, au cours des prochaines semaines, de coordonner avec ses partenaires, l'ouverture de l'estacade pour les transports collectifs ainsi que les services d'urgence.

« Malgré l'ouverture imminente de la portion amont du pont Mercier, nous avons le devoir de regarder comment nous pouvons optimiser et implanter de façon durable les mesures de mitigation en transport collectif qui nous ont permis d'amenuiser les effets de cette fermeture partielle et temporaire. Les efforts déployés pour améliorer la fluidité entre les deux rives et accroître l'offre en transport collectif sur le territoire de la MRC de Roussillon doivent se poursuivre. Je peux vous assurer qu'il s'agit d'un enjeu sur lequel les leaders régionaux travaillent en étroite collaboration avec le ministre des Transports », a indiqué le ministre Moreau.

« Parce qu'il n'y a aucun compromis à faire sur la sécurité, le ministère des Transports donne suite, et dans les délais prescrits, aux recommandations des rapports d'inspection des infrastructures sous sa responsabilité. Aujourd'hui, les Québécois ont toutes les données en mains pour constater le suivi rigoureux relativement au pont Honoré-Mercier, lequel fait l'objet du plus important projet de réfection jamais entrepris au Canada », a conclu le ministre Hamad.

– 30 –

Sources :

Harold Fortin
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Transports et ministre
responsable de la région de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 643-6980

Andrée-Lyne Hallé
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Affaires
intergouvernementales canadiennes et de la
Francophonie canadienne, ministre responsable
de la Réforme des institutions démocratiques et de
l'Accès à l'information
Tél. : 418 646-5950

Information

Relations avec les médias
Direction des communications
Ministère des Transports du Québec
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724